

## ***Les maires et parlementaires unis pour défendre l'attractivité des territoires de montagne***

La réunion du « Fil Neige », collège de l'ANMSM dédié aux parlementaires qui s'est tenue mercredi 13 juin, en présence des maires du Conseil d'Administration de l'association, a permis de réaffirmer **la volonté des élus de préserver l'attractivité de la montagne.**

Créé en 2017 afin de renforcer les échanges et le travail constructif entre l'ANMSM et les parlementaires de la montagne, le Fil Neige de l'ANMSM compte aujourd'hui **40 membres : 29 députés et 11 sénateurs**, désormais membres associés de l'association.

Parmi les sujets évoqués, les élus ont rappelé les enjeux autour des finances locales. « **La dégradation de la situation financière des territoires supports de stations, qui jouent pourtant un rôle moteur pour l'ensemble de la zone montagne, est LE sujet d'inquiétude majeur des maires de l'ANMSM et notamment les incertitudes concernant les dotations et le devenir du FPIC.** » rappelle ainsi Charles-Ange Ginésy, Président de l'association.

Les rapports gouvernementaux annoncés lors de l'examen de la loi de finances 2018 sur les charges touristiques et les critères de répartition du FPIC n'ont ainsi toujours pas été communiqués.

La réunion du Fil Neige de l'ANMSM a également été l'occasion d'évoquer les annonces gouvernementales du Conseil interministériel du Tourisme avec les questions de l'immobilier de loisirs et de la promotion du tourisme. Sur ce point, les élus préviennent : **le budget promotion de la montagne française reste trop faible en comparaison de ceux des « concurrents » et doit bénéficier d'un engagement supplémentaire de l'Etat.** Un renforcement de la participation financière d'Atout France à France Montagnes, mais aussi via une collaboration plus active de ses services pour soutenir les opérations de France Montagnes est donc nécessaire et attendu.

« **Le rôle des parlementaires est primordial pour préserver l'attractivité de nos territoires qui participent au rayonnement de la France et à son dynamisme économique. Les échanges avec les maires confrontés à la réalité du terrain sont essentiels pour éviter des décisions politiques dramatiques.** » rappelle Charles-Ange Ginésy.

**L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM)**, fédère plus d'une centaine de stations de montagne réparties sur les cinq massifs français (Alpes du Nord et du Sud, Jura, Massif Central, Pyrénées et Vosges). L'ANMSM défend auprès des Pouvoirs Publics les spécificités des stations de montagne liées à leur activité touristique. [www.anmsm.fr](http://www.anmsm.fr)

**Contact presse :**

Amélie Lebreton (agence CorioLink) 06.70.60.25.30 / [amelie.lebreton@coriolink.com](mailto:amelie.lebreton@coriolink.com)